



LE BULLETIN MUNICIPAL

N°95 - Avril 2012



• MÉMOIRE

**19 Mars 1962,
Le cessez-le-feu
en Algérie**

pages 8 & 9

• DOSSIER

**Élections :
Voter est un droit,
un devoir aussi**

pages 14 & 15

• CONTES

**Une meule de
moulin... et un
sorcier sans tête**

pages 16 à 21

De nouveaux outils de communication

• à mettre dans vos favoris...



Le **site web officiel** de la municipalité est en ligne !

Vous y retrouverez des **informations pratiques** mises à jour et toujours consultables, où que vous soyez.

Les principaux événements et actualités de la commune y seront publiés.

Associations : n'hésitez pas à nous faire parvenir vos informations qui pourront y être relayées.

www.lesmolières.fr est consultable depuis votre ordinateur, mobile ou i-device (mini-pc / mac).

Développé gracieusement par deux professionnels moliérois, David Troude et Yvan Lubraneski, il s'inscrit pleinement dans la tradition bénévole du village.

Saluons à ce titre Ariane Tranchard qui a relayé pendant plusieurs années l'information municipale hébergée sur son site personnel dédié au village.

En prévision d'une **lettre d'information**, vous êtes invités à **vous inscrire** en bas de page : pensez-y !

• un Guide utile !



Le **nouveau Guide municipal** des Molières sera prochainement disponible et distribué à tous(tes) les habitant(e)s.

Il a pour vocation de simplifier la vie quotidienne des habitants ; vous y trouverez toutes les informations utiles et nécessaires pour effectuer vos démarches administratives.

Il vous fera aussi découvrir les potentialités de notre village animé par de nombreuses **associations sportives, culturelles, festives**.

Cette vie associative multiple confère à notre commune une certaine vitalité et par ailleurs elle favorise largement les échanges et les contacts entre les habitants.

Tout cela dans un environnement agréable car nous avons tous à coeur d'en maintenir le caractère rural.

Nous espérons que ce guide vous sera d'une aide précieuse, notamment pour les nouveaux habitants des Molières. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village où il fait bon vivre.



Le mot du maire

Au début de ces quelques lignes, ma première intention était de vous encourager à voter lors des prochaines élections présidentielles et législatives qui se dérouleront ce printemps.

Or, entre temps, nous avons tous été destinataires du numéro 130 du magazine de l'Essonne, dans lequel est publié, page 3, l'éditorial de Jérôme Guedj, Président du Conseil Général. Son titre : « **Le vote, c'est maintenant** » et plus encore son contenu, me semblent suffire à eux-mêmes.

Je partage complètement les arguments qui y sont développés et, plutôt que de les reprendre dans cet édito, avec moins de talent, je me contenterai de vous inciter fortement à les faire vôtres et à remplir votre devoir de citoyen en exerçant ce droit de vote, chèrement acquis et que beaucoup de peuples nous envient.

Dans un tout autre domaine, le départ à la retraite du Docteur Hvostoff a suscité quelques inquiétudes parmi vous et de légitimes interrogations quant au devenir de l'offre médicale sur Les Molières.

Comme vous avez pu le lire ces derniers mois, la municipalité a anticipé ce départ, il y a plus d'un an, en projetant au sein du **futur espace « Guy-Jean-Baptiste Target »** la création d'un local médical permettant l'accueil d'un ou plusieurs professionnels de santé. Ce local sera disponible à l'automne 2013.

Ayant appris indirectement que le départ du docteur Hvostoff était avancé au 1er avril 2012, il nous a fallu rapidement trouver une solution transitoire afin de permettre à un nouveau médecin de s'installer dès que possible dans notre commune.

Au début du mois de mai prochain, et dans l'attente de la livraison du futur local médical communal, le Docteur **Amélie Hardy**, dont je salue avec plaisir l'arrivée aux Molières, ouvrira son cabinet de consultation au 11 place de la Mairie (derrière la pharmacie). Ce local provisoire est mis à sa disposition par une **généreuse citoyenne des Molières** qu'au nom de la commune, je remercie vivement.

Je tiens à insister auprès des riverains de la cour de la Porte de Paris sur le caractère temporaire de cette disposition et à les rassurer sur le fait que toutes les mesures seront prises pour éviter le stationnement, dans leur cour privée, des éventuels véhicules de patients. Je leur sais gré de leur compréhension et de permettre ainsi aux Moliérois de bénéficier sans interruption d'un **service médical de proximité**.

Votre Maire,
Joël MANCION

SOMMAIRE

• ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES

pages 4 à 6

• LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES :

Une belle et agréable soirée

page 7

• MÉMOIRE :

Le 19 Mars 1962

pages 8 & 9

• PAROLE AUX MOLIÉROIS

page 10

• SPORT : Le Tennis Club

page 11

• AGENDA détachable

pages 12 & 13

• DOSSIER :

Voter est un droit,

un devoir aussi

pages 14 & 15

• CONTES :

« La vie d'une meule de moulin »

pages 16 à 20

« Le sorcier sans tête »

pages 20 & 21

• MOTS CROISÉS de Claude Guillemin

page 22

• À NOTER

page 23

ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES



Le Noël des enfants le 18/12/2011, spectacle et goûter offerts et organisés par Les Molières Événements



Voeux à la population le 21/01/2012, avec remise de médailles aux employés communaux.
Merci à Pascal Lebrun pour ses photographies.



Carnaval des enfants le 10/03/2012, organisé par Les Molières Événements





Soirée Country au Paradou le 10/03/2012,
organisé par *Les Molières Événements*

Le repas était animé par «Les Partners»

Merci encore au Club de Danse des Ulis pour sa participation (photo en haut à gauche)



Sortie au Château de Breteuil pour les classes
de maternelle le 13/03/2012 (NDLR : notre couverture)

- «J'ai préféré la belle au bois dormant parce qu'elle est belle» Lou (PS)
- «J'ai aimé le labyrinthe car il y a des pièges !» Tanguy (MS)
- «Cendrillon et le prince étaient bien habillés !» Anna (PS)
- «J'ai vu le chat botté !» Lola (GS)
- «J'ai préféré le pique-nique !» Clémence (GS)
- «J'ai aimé car il y avait Cendrillon.» Lena (MS)
- «J'ai aimé quand la dame nous a raconté une histoire.» Clarisse (GS)
- «J'ai préféré la belle au bois dormant car elle a un prince!» Lou (MS)



ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES (2)



Signature du Contrat Départemental Communal, par Joël Mancion et Jérôme Guedj, Président du Conseil Général de l'Essonne, le 23/03/2012, une participation de 200 000 € pour le futur Espace culturel et associatif Guy Jean-Baptiste TARGET en coeur de village.



Succès de l'Exposition de l'association *Sports et Loisirs des Molières* des 31/03 et 01/04/2012 au Paradou (Aquarelle enfants et ado-adultes, Atelier floral, Décoration, Mémoire au village, Nature, Patchwork, Peinture, Photo-Club et Photo numérique, Origami). Avant-première pour les maternelles (à droite).

LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES :

Une belle et agréable soirée

Ce samedi 28 janvier pour le 24^{ème} loto de la Caisse des Écoles, la soirée, comme à son habitude, a été **un succès pour les grands comme pour les petits**, malgré quelques places restées vides. Dommage pour les absents, ils ont perdu la chance de repartir avec de superbes lots de qualité et diversifiés : une tablette numérique, des corbeilles de produits gourmands, un diffuseur d'huiles essentielles, des abonnements dans un club de fitness, une station d'accueil, une station météo et Gigi la girafe, la superbe peluche pour n'en citer que quelques uns.

Comme toutes les années, chaque lot était accompagné du fameux et traditionnel Kit de la Caisse des Écoles.

Les tirages, 13 au total, se sont succédés avec suspense et joie pour les gagnants. Le silence n'a pas autorisé mais cela n'empêche pas le bon déroulement dans la bonne humeur.

La soirée s'est clôturée sur la consolante et son lot surprise : 10 kgs de pommes de terre, une corbeille gourmande bien garnie et un abonnement d'un mois dans un club de gymnastique.

Un grand merci à tous les généreux donateurs, bénévoles et participants qui font la réussite de la soirée et qui permettent, grâce aux bénéficiaires dégagés, d'aider au **financement des sorties scolaires, des classes de découverte et des activités périscolaires des enfants**.

Nous vous attendons nombreux pour les prochaines activités de la Caisse des Écoles.

➤ **Vous retrouverez ainsi notre stand lors de la brocante du 1^{er} Mai (Place des Lilas)**

Les donateurs :

Les Molières : Boulangerie BROCHOT, L.B.S HUGO, Le Chat Botté, Millésime Coiffure, Pharmacie CHAUGNY, Sports et Loisirs, Tennis Club. Familles BOULAN, DOPRE, JONOT, MANCION, MATHERON, PERRE, RODIÈRE.

Briis sous Forges : Miel Pascal BOYARD

Bures sur Yvette : La voix au Chapitre, Valtonus (moving)

Chevreuse : Jardinerie de Chevreuse

Gometz le Châtel : Presse rond point St Nicolas

Gif sur Yvette : ASERIA fleurs, Boulangerie du marché de Chevry, Brasserie LE BELLEVILLE, Caisse d'Épargne Chevry, Côté Saveurs et Plaisirs, Ferme de la Vacheresse, Gourmandises & Beaux Objets, Le Vigneron de la Vallée, Liragif, Mc Donald's, Pharmacie du Marché, Pharmacie du Parc, Pharmacie WILLEMOT, Renault Belleville, Société Générale Chevry.

Gometz La Ville : Garage du Centre, Gometz Coif, Impedance, K-DEAU fleurs, Super U

Les Ulis (centre commercial) : Agora Presse, Art du cuir, Games, Vins Nicolas, Quick, Wok & Sushis.

Limours : Au Sésame d'Or, Capucine, Carrefour Market, Charcuterie Sedillot, Citroën Viaduc, Crédit Agricole, Fruitileg (marché), Graines de lin, Le Sabot Rouge, Les Caves de l'Hurepoix, Pharmacie CHERUBIN, Poissonnerie RAMBOLITAINE (marché), SNC Performath (Maison de la Presse), Votre Beauté.

Orsay : Les Trouvailles d'Épicure

Saint Rémy les Chevreuse : Arbell, Boucherie SAINOT, Emma & Lou, Indigo Coiffure, Institut Equilibre, La Giostra, La Maison Fleurie, Le Comptoir du Cavalier, Le Zèbre à Carreaux, Valérie MANACH Sophrologue, O Coin de l'Oeil, Pharmacie du Rhodon, Pharmacie Saint Rémy, SAVAC, Sushi Kyo

Autres donateurs :

CEA Saclay, Château de Breteuil, Monsieur DAGUENET, Entreprise Dumont, Ferme LAFOUASSE (Pecqueuse), Forclum, Famille GAMBIER - Montesson, Vins MAILLARD, Vins MEYER, Paredes Apura, Picard Surgelés, TPE, Vandoren, Vedettes du Pont Neuf

MÉMOIRE :

19 Mars 1962, le cessez-le-feu en Algérie



Le lundi 19 mars à 16h30, s'est déroulée au monument aux morts du cimetière de notre commune, une cérémonie commémorant solennellement le **50ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie**. Les accords d'Evian, le 18 mars 1962, entraînèrent dès le lendemain un cessez-le-feu qui mettait un terme à un conflit meurtrier de 8 ans.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes aux côtés des représentants des deux associations l'ARAC et la FNACA, du Maire Joël MANCION et une partie du Conseil municipal.

Dans leurs allocutions, les intervenants des associations et le Maire ont honoré la mémoire de tous les disparus; ils ont rendu hommage aux victimes des 2 camps, aux 28 000 militaires français tués (3 Moliérois ont leur nom inscrit sur ce monument : Maurice AUDIN (photo), François DULAC (photo), Rémy ZACOSZEK), aux centaines de milliers revenus blessés ou traumatisés à vie, aux populations civiles si durement éprouvées sans oublier tous les «déracinés» de l'histoire (rapatriés d'Algérie et le drame des Harkis).

Cette commémoration officielle de la guerre d'Algérie représente un acte de mémoire et de vérité qui concerne aussi bien l'histoire présente de la France que celle de l'Algérie.

Cinquante ans après la fin de ce conflit douloureux, il est grand temps que les peuples français et algérien entretiennent des relations d'amitié, de solidarité, de paix en souhaitant qu'un traité de paix et de coopération puisse voir le jour après cette commémoration, porteuse des valeurs de la République, de démocratie, de fraternité et de compréhension mutuelle.

Cette manifestation s'est achevée par le dépôt de trois gerbes de fleurs au pied du monument aux morts. Après la sonnerie aux morts et la Marseillaise, en clôturant cette cérémonie, Joël MANCION a convié les participants à venir partager le verre de l'amitié dans la salle du Conseil Municipal.



Maurice AUDIN
*Tué en Algérie le
9 Juillet 1957 à Chréa,
piton de l'Atlas Blidéen
qui domine Blida.
La photo est prise
sur ce piton.*

*Merci à Michel LESIEUR pour
ces photos. Ami personnel de
François DULAC, il était membre
avec lui de l'équipe de
football des Molières
(photo de la saison 1951/1952)*



François DULAC
*Rapatrié de Oujda
(Maroc) sur l'hôpital
du Val de Grâce
et décédé
le 30 Octobre 1956*





« Il y a 50 ans, le 19 mars 1962, à midi, sur ordre du Président de la République, était proclamé le cessez-le-feu qui mit un terme à ce que l'on appelait par euphémisation les « événements d'Algérie », mais qui en réalité ont été une guerre d'indépendance, la plus longue et la plus douloureuse que la France ait jamais connue dans son Histoire.

Cette date marque la fin officielle de l'engagement de l'armée française ordonnée par les autorités de la République.

Pour nous tous, aujourd'hui présents, cette date trouve sa légitimité dans les résultats du référendum du 8 avril 1962, puisque 90 % des votants ratifièrent les Accords d'Evian.

Si le 19 mars 1962 est synonyme de cessez-le-feu militaire, il ne s'agit en aucun cas d'occulter les souffrances de ceux, qui au-delà de cette date ont été les ultimes victimes d'un conflit sanglant.

À l'occasion de cette commémoration, nous nous devons d'honorer la mémoire de toutes les victimes de ce conflit, quel que soit le camp auquel elles aient appartenu.

Pour que la réconciliation entre les mémoires des deux rives de la Méditerranée ait bien lieu, il faut que chacun prenne ses responsabilités et reconnaisse les exactions qui ont été commises dans chacun des deux camps. La France doit avoir le courage de confesser qu'une partie de son armée pratiqua la torture. Certains se levèrent dès les premiers jours du conflit pour dénoncer ces pratiques mais ne furent pas entendus.

Il fallut attendre presque cinquante ans pour que les langues se délient et que l'amnésie des politiques laisse, peu à peu, la place à un besoin irrésistible et grandissant de mémoire.

Ce n'est qu'en 1999 que fut votée la proposition de loi de Jacques Floch qui reconnaît le terme de « guerre d'Algérie ».

Cette reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie ainsi que sa commémoration chaque année, doit permettre de perpétuer la mémoire de cet épisode tragique de notre histoire.

Et cette mémoire, aujourd'hui, nous en sommes tous dépositaires.

Il faut rappeler que 1 300 000 soldats français ont traversé la Méditerranée entre 1955 et 1967, soit la plupart des jeunes gens nés entre 1932 et 1943. C'est toute une génération qui s'est trouvée embarquée dans une guerre dont elle ne comprenait pas les enjeux.

Il faut, ici, se souvenir que parmi les 30 000 soldats français partis au front et qui ne sont jamais revenus, trois Moliérois ont leur nom inscrit sur ce monument :
Maurice AUDIN, François DULAC, Rémy ZACOSZEK

Mais il ne faut pas non plus oublier qu'il y eut côté algérien 152 000 morts dans les rangs du FLN, et que 200 000 harkis, engagés auprès de la France, furent abandonnés sur le sol algérien sitôt le conflit terminé, et que 50 000 d'entre eux furent assassinés en représailles.

Commémorer le 19 mars, ne signifie pas oublier, ceux qui au-delà de cette date ont eu à souffrir de représailles, d'attentats ou de crimes de masse perpétrés à leur encontre.

L'admettre, ce n'est pas prendre parti, ce n'est pas faire jouer de manière dangereuse la « concurrence des mémoires » évoquée par certains.

Non, c'est au contraire, célébrer une volonté de réconciliation entre nos deux nations.

Cette cérémonie de commémoration renforce les liens entre les générations. Elle est nécessaire à la transmission de la mémoire car de la compréhension du passé naît la compréhension du présent.

Elle est porteuse des valeurs de la République, de démocratie, de fraternité, de liberté, de solidarité et de paix.

Au-delà des anciens combattants, la date du 19 mars 1962 appartient à notre histoire, elle appartient à notre peuple tout entier.

Vive la Paix, vive la République, vive la France !



Joël Mancion,
Maire des Molières

PAROLE AUX MOLIÉROIS



Le 9 février, **Bernard Piry** nous a quittés à l'âge de 76 ans. Avec Jacqueline son épouse, à la retraite, ils se sont installés à Argelès-sur-Mer, où très vite ils se sont faits des amis. Dans cette cité ensoleillée ils ont su profiter de ces années de loisirs entre la mer et les parties de boules.

Bernard fut **conseiller municipal de 1983 à 2001**. Sa loyauté n'avait d'égale que sa franchise ; lorsque les débats de notre assemblée s'écartaient un peu trop du sujet avec beaucoup de bon sens, voire d'humour, il nous ramenait à la réalité et à l'essentiel.

Aux Molières, ses nombreux amis, depuis l'enfance pour certains, garderont de Bouboule le souvenir de sa franche camaraderie et de sa jovialité.

En leur nom, j'adresse à Jacqueline, à ses enfants et petits enfants l'expression de toute notre sympathie.

Claude GUILLEMIN

Après 10 années passées au sein de ce merveilleux village, nous souhaitons remercier tous les habitants, les nombreux amis et fidèles clients du **Café des sports** ainsi que tous les commerçants pour tous les bons moments passés ensemble.

Merci à tous, bon courage et bonne continuation,

Madame et Monsieur José ALLEGRIA



Une association pour la **réhabilitation de l'intérieur de l'église** se met en place.

Les fuites, les réparations et le temps ont gravement dégradé les peintures de la voûte et des murs. Dans « Le livre de mon village » en 1964, Maurice Pierre Boyé en parlait déjà en ces termes : «(. . .) *le badigeon de l'église, au lieu d'être blanc , tirait plutôt sur l'ocre (...)*», page 115.

Vous avez pu constater lors de l'ouverture de l'église à la brocante du 1er Mai ou à d'autres occasions, le mauvais état des plafonds et des murs.

Prochainement vous serez sollicités pour participer à la création de cette association qui, en partenariat avec la municipalité, préparera un dossier sur les travaux de rénovation à prévoir.

Pour redonner un peu de couleur à ce lieu de vie et d'accueil nous vous invitons à nous rejoindre !

Marie-Noëlle Levaufre, Hélène Pouzoulic, Bernadette Clérambault,
Eric Du Boÿs, Luc Berthet, Hugues de Gervilliers



TENNIS-CLUB

<http://www.club5.fft.fr/tclesmolières>

Échos du stage de tennis de Noël au Nautilus



« Pour les deux groupes, j'ai décidé de fixer des objectifs dans quatre domaines : technique, tactique, comportemental et/ou mental, physique.

Le premier groupe est d'un niveau entre initiation et perfectionnement. En première séance, j'ai pensé à des objectifs communs, d'où une fiche globale sur laquelle j'interviens après coup en fonction de chacun d'eux.

Concernant le second groupe, tous en compétition, chacun avait sa propre fiche élaborée ensemble à travers un « carnet de route » pour l'ensemble de cette année tennistique.

Le stage est à mon sens un succès car tout le monde a pris du plaisir à jouer, s'est amusé et a été charmant. Pour certains, j'espère que cette parenthèse agréable pourra déclencher une nouvelle motivation « hors des vacances scolaires ».

D'autres reprendront peut-être le chemin du tennis avec des copains (ce à quoi je ne cesse de les encourager), et peut-être même avec le club ? C'est ce que j'espère en tout cas. »

Emmanuelle (B.E. Tennis Club Les Molières)

Notre équipe 1 est arrivée en finale de l'Essonne !

Deux équipes étaient engagées en 4ème série pour défendre les couleurs du tennis club des Molières. Dans ce championnat essonnien, nos 2 équipes se sont battues jusqu'au bout.

Equipe 1 : Luc Mailet, Cedric Blondel, Cedric Payraudeau, Jérôme Soullard, Philippe Clost, Jacques Mortier et Jean-Louis Couturier

Equipe 2 : Antoine Mora, Eric Ly-Ky, Emmanuel Castro, Karl-Heinz Gatterer, Francis Barreau, Claude Cojan

L'équipe 1 a pu se hisser jusqu'en finale et n'a perdu qu'après un match serré (1/2) contre le TC Corbeil.

Bravo à nos joueurs qui ont fait briller les Molières !

Les compétitions continuent avec nos jeunes à partir d'avril puis les adultes sur Mai et Juin : 8 équipes vont représenter Les Molières.

Fête du Tennis
Samedi 9 Juin 2012

OUVERT À TOUS

Agenda

Dimanche 22 avril / 6 mai 8h-20h

Élections présidentielles

École maternelle du Groupe scolaire Anne Frank

Mardi 1er mai

Brocante des Molières

Grande Rue

Samedi 12 mai

• Spectacle de musique de l'école maternelle

8h-12h au Paradou

• Sortie à Méréville

avec l'Office de Tourisme du Pays de Limours

- Matin, visite de la cressonnière Villa Saint-Paul et du musée de cresson attendant (où un apéritif sera offert avec dégustation de produits à base de cresson)

- Midi, déjeuner en commun dans un restaurant traditionnel.

- Après-midi, visite de la ville, halle, parc de Méréville.

(Déplacement en covoiturage) **Renseignements 01 64 90 74 30**

Jeudi 31 mai

Réunion sur le P.L.U.

Réunion publique à 20h30 au Paradou

Samedi 2 juin

Spectacle de chants de l'école maternelle

de 8h à 12h au Paradou

Dimanche 3 juin

Chant adultes au Paradou

(Sports & Loisirs des Molières)

Lundi 4 juin

Conseil Municipal



Sous réserve d'être établies dans la commune, nous offrons aux entreprises moliéroises un encart dans les bulletins municipaux.

> détachez-moi !

M.A. PEINTURE
RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION
8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIERES
TEL. 01.60.12.31.73

TAXIS
Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boullay
91470 Les Molières
Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux
06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

D.V. PORTAILS
vente - installation - maintenance
Portails - P.M.
M. David Vicente
Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures
Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cemay - 91470 Les Molières
e-mail: dportails@vrola.fr
06 64 52 48 28


Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés
Repas d'affaires, baptêmes...
**Ouvert midi et soir,
du mardi au dimanche soir**
Fermeture lundi et dimanche soir.
Tél. : 01 69 41 39 62

LES MOLIERES IMMOBILIER
Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains – Appartements
7, Place de la mairie 91470 LES MOLIERES
Tel : 01 60 12 21 58
Fax : 09 82 62 09 91
E-mail : lesmolièresimmobilier@bbox.fr


electronic-eyeye
IMMOBILIER DE D'ACTION - TOURISME HAUT DE GAMME
ALTI-MODÈLES DE PRESTIGE - AVANTAGE D'AFFAIRE
COURTAGE - ENVIRONNEMENT
David Troude - +33 (0) 4 31 12 36 43 - david.troude@electronic-eyeye.com
10, Allée des Jardins - 91470 LES MOLIERES

Dimanche 10 & 17 juin 8h-20h

Élections législatives

École maternelle du Groupe scolaire Anne Frank

Retrouvez d'autres infos
et actualités sur le site internet
d'informations municipales

www.lesmolieres.fr

Mardi 12 juin

Marche de la Gym

(Sports & Loisirs des Molières)

Vendredi 15 et samedi 16 juin

Fête de Sports et Loisirs des Molières

> Plus d'infos et renseignements sur leur site :

<http://sportsetloisirsdesmolieres.fr>

Samedi 16 juin

Fête sportive de l'association «Les Tout-Petits»

Elle rassemblera ses 5 établissements spécialisés.

L'objectif est de vivre un moment exceptionnel avec les enfants, adolescents, adultes en situation de handicap mental ou de polyhandicap, avec leurs familles et les professionnels.

Chacun peut faire du sport quelques soient ses difficultés et son âge !

De 10h à 18h le long du bois communal et au gymnase « Le Nautilus » à Limours.

Nous recherchons encore des bénévoles pour nous aider et vivre, avec nous, ce moment fort.
Êtes-vous prêts à chausser une paire de baskets ? À soutenir, encourager ces jeunes différents ?
À offrir un peu de votre temps ? Pour vous inscrire, contactez l'Association :

5 rue de Cernay aux Molières / 01 60 12 12 10 ou siege@lestoutpetits.fr



Samedi 23 juin

Fête de la musique

organisée par *Les Molières Événements*



Lundi 25 juin

Conseil Municipal

Samedi 7 juillet

Festival LES 6 HEURES DU JAZZ

Parc du Paradou, organisé par *Les Molières Événements*

> Programme complet sur www.6hdujazzfestival.fr

AVOTRE SERVICE
L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannage 24/24 h
S.A.R.L. "AVOTRE SERVICE"
18, Chemin de Cernay 91470 LES MOLIERES - Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : avotre-service@orange.fr
N° Siret 400 561 719 00017

Pédicure - podologue

LEGRAS Josselin

14, place de la mairie
91470 Les Molières

Diplômé d'état
Semelles orthopédiques
Soins au cabinet et à domicile
Consultation sur rendez-vous

01 60 12 98 91

SAS CUSTODIO
Maçonnerie Générale - Tous corps d'Etat - Ravalemment Projeté

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Ravalemment Projeté

6, rue de Boullay
91470 Les Molières
www.sascustodio.com

Tél./Fax: 01 60 12 57 46
Port : 06 84 44 77 69
Port : 06 86 66 16 69

Ariane SIMONNET
Masseur-kinésithérapeute D.E

16 ter, rue de Boullay les trous
91470 Les Molières
Port : 06 85 84 58 61

Tél : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@club-internet.fr

Voter : un droit, un devoir aussi

LA LONGUE CONQUÊTE DU SUFFRAGE UNIVERSEL...

par Pierre PRUNETTA



En février 1848, la Révolution renverse définitivement la monarchie, et le gouvernement provisoire, qui installe la République, prend plusieurs mesures capitales dont l'élection d'une Assemblée constituante au suffrage universel.

Depuis la Révolution française, cette mesure constitue la première expérience de masse du suffrage universel, seulement réservée aux citoyens. Cette notion d'«universel» s'oppose à celle de censitaire, il n'est plus obligatoire de payer un impôt (si minime soit-il) pour pouvoir voter.

Tous les citoyens âgés de 21 ans au moins et domiciliés depuis 6 mois ont le droit de vote. D'autre part, l'âge d'éligibilité fut fixé à 25 ans et pour que la députation fut accessible aux plus modestes, une indemnité parlementaire de 25 francs par jour, était prévue pendant la durée de la session.

Ce suffrage universel a constitué un geste révolutionnaire d'une grande ampleur puisqu'on passa de 240000 électeurs législatifs en 1846 à plus de 9 millions en avril 1848. (9 395 000 votants ; 84% des citoyens votent effectivement) pour élire 880 députés au scrutin de liste départemental à 1 seul tour.

La vie politique s'étendait ainsi à toute la nation alors qu'auparavant, elle était limitée à une minorité bourgeoise.

En décembre 1848, ces mêmes électeurs élisent le Président de la République (victoire de Louis Napoléon Bonaparte). Mais cette conquête du suffrage universel fut provisoirement remise en cause par le Coup d'État du 21 décembre 1851 du même L.N. Bonaparte, conquête dévoyée par la pratique de méthodes plébiscitaires.

C'est à la III^{ème} République que revient alors la tâche de faire fonctionner le suffrage universel.

Dans la vie politique française, l'exclusion des citoyennes peut être considérée comme un anachronisme constamment dénoncé par les féministes dès la Révolution. Pourquoi ce retard, alors que la France était plutôt en avance en Europe au sujet de l'extension du suffrage universel aux citoyens ? D'abord, cela s'explique par les mentalités de l'époque : le mouvement féministe en France, est plutôt faible par rapport à l'Angleterre. D'autre part, certains milieux politiques (les Radicaux surtout) craignent l'influence du clergé catholique à l'égard de la population féminine, pour eux, ce serait une menace pour la République.

Le vote des femmes sera accordé après la 2^{ème} guerre mondiale par le général De Gaulle (ordonnance du 21 avril 1944).

Sous la présidence de V. Giscard d'Estaing, l'âge électoral fut abaissé à 18 ans.

Au fil du temps, la notion de suffrage universel s'est élargie. Mais notre démocratie se heurte aujourd'hui à la progression de l'abstention, phénomène inquiétant car à quoi sert le droit de vote si on ne l'exerce pas ! Il demeure néanmoins que les rendez-vous électoraux sont des périodes essentielles de la vie politique du pays et le suffrage universel en reste l'arbitre fondamental.

Les dates des scrutins en 2012

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

22 avril / 6 mai 2012

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

10 et 17 juin 2012

LA PROCURATION :

Si vous ne pouvez pas voter, faites-vous représenter !

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez confier à **un autre électeur de la commune** le soin de voter pour vous.

Dans ce cas, vous désignez la personne qui votera pour vous : le mandataire.

Il doit être inscrit dans la même commune que vous et ne pas avoir plus de deux procurations.

Pour faire établir la procuration, vous pouvez vous adresser à la Gendarmerie de Limours ou à proximité de votre lieu de travail (gendarmerie, commissariat de police ou greffe du tribunal d'instance).



GENDARMERIE DE LIMOURS
52 rue de Marcoussis
91470 LIMOURS

Tél. : 01 64 91 00 30
Courriel : bta.limours@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Il vous sera demandé un titre d'identité et vous devrez remplir un formulaire et une attestation sur l'honneur.

À noter : si votre état de santé vous empêche de vous déplacer, la procuration peut être établie chez vous par un officier de police judiciaire. Il suffit d'en faire la demande écrite auprès de la mairie ou de la gendarmerie en joignant un certificat médical ou un justificatif de l'incapacité à vous déplacer.

Renseignements complémentaires en mairie ou sur <http://www.interieur.gouv.fr>

CONTES DES MOLIÈRES

lors du «Dimanche à la campagne» au château de Soucy

Le Bulletin municipal de juin 2011 vous relatait la présentation au château de Soucy de deux contes élaborés aux Molières dans le cadre du «Dimanche à la campagne» organisé par la CCPL.

Le premier conte vous a été présenté dans le Bulletin précédent.

Voici le second, élaboré par un groupe d'adultes. Il a pour thème l'extraction et la fabrication d'une meule de moulin. Il a été présenté par trois personnes : deux narrateurs en alternance et une «petite voix», la meule. L'illustration est due à Hélène Pouzoullic.

Bien avant l'exploitation de carrières de grès pour faire des pavés, cette activité fut pratiquée aux Molières et lui valut une certaine renommée et sans doute son nom (Molières : meules).

La meulière, pierre à bâtir si abondante dans son sol, n'est autre qu'une «pierre à meule».

Jacques Pezot

LA VIE D'UNE MEULE DE MOULIN

C'est moi, je suis la meule

Voici une histoire extraordinaire, celle d'une meule de moulin. Elle commence aux Molières, entre la ferme de Quincampoix et la Coquetière, il y a environ trois siècles et vous ne devineriez pas jusqu'où elle va nous emmener !

Depuis des centaines d'années, des milliers d'années, elle dort bien au chaud dans la terre, au sein d'une énorme pierre très dure, comme dans un ventre maternel.

ah ! on est bien

Elle somnole. Tout à coup, elle ressent une piqûre, elle voudrait bien se rendormir elle cherche à se retourner mais elle ne peut pas tant sa pierre-mère la tient serrée.

Eehh qu'est-ce qui se passe...

Et voilà une autre piqûre puis deux puis trois. Ce sont des barres de fer qui la taquinent. Elle entend les coups de masse dont les hommes frappent ces épingles pour les enfoncer jusqu'à elle. Ils tapent à coups redoublés et le métal chante. Et maintenant elle les entend à travers la glaise tout excités : «On en tient une, on en tient une !».

On se calme, on se calme, je suis fragile !

Elle sait désormais que sa vie va être bouleversée et que ces millénaires de silence et de calme dans le sein maternel vont prendre fin.

Elle avait bien entendu des rumeurs, des vibrations venant d'autres pierres mises à nu à l'autre bout du village mais elle pensait que cela ne lui arriverait jamais, à elle...

C'était donc bien vrai et maintenant c'est mon tour.

Un beau matin - elle croit que c'est le matin et aussi que c'est le printemps à la tiédeur de la terre mais elle ne le voit pas car, comme les taupes qui viennent parfois la frôler, elle est presque aveugle - un beau matin donc, les pioches frappent en cadence, les pelles raclent, les hommes s'interpellent, jurent et crachent. Elle n'est pas très rassurée.

Moi qui était si tranquille, que va-t-il m'arriver ?

Et le lendemain, ça y est, sur le coup de midi, les hommes s'arrêtent et se taisent, ils la regardent et la jugent. Pour la première fois, elle sent sur elle les rayons du soleil. Aussitôt, elle commence à bronzer : elle qui était un peu rougeaude, elle devient plus jaune, un peu plus grise aussi...

Ouf, on respire le bon air !



Les ouvriers qui entrent maintenant en action sont des spécialistes, les **tireurs**. Munis d'un compas de bois terminé par un morceau de charbon, ils tracent un cercle d'environ 1,5 m de diamètre sur la roche puis, à l'aide de leur lourd marteau qu'ils appellent un **têtu**, ils commencent à creuser une rigole tout autour. Le tintement des têtus sur la roche est incessant et la meule est toute assourdie ; les éclats de pierre volent alentour.

Doucement , doucement, il ne faut pas me faire éclater !

D'abord elle résiste à l'arrachement, à la séparation et se serre plus fort contre sa pierre-mère, puis des liens se créent avec ces hommes qui sont si près d'elle, qui s'occupent d'elle à longueur de journée avec tant de soin. Comme tous les aveugles, elle a un sens du toucher très développé.

Un jour, tout s'arrête brusquement et les ouvriers se précipitent, abandonnant leur têtu. A leur retour, la meule comprend ce qui s'est passé : à l'autre bout de la carrière, une meule que l'on soulevait a glissé, manquant d'écraser un homme. Heureusement, celui-ci a réussi à sauter de côté. Mais quelle frayeur !



Enfin la gorge est terminée, le jour de la grande séparation est arrivé.

La meule est tout à la fois impatiente et un peu inquiète, elle résiste encore à l'idée de quitter son monde, pourtant elle a confiance dans les hommes avec qui elle fait maintenant équipe. Munis de longues et lourdes pinces, tous les ouvriers du chantier sont là en rond autour d'elle. Ils engagent leur barres de fer à sa base et s'arcboutent dessus de toutes leurs forces, en cadence. Les respirations sont fortes, haletantes. Les pinces crissent sur la pierre. Brusquement, le silence se fait : la meule, soulevée, flotte un centimètre au dessus de l'énorme masse qui l'abritait jusque là.

Libre, je suis libre !

Elle en est toute retournée ; les ouvriers, eux, sont joyeux car la délicate opération s'est déroulée sans casse.



On place des poutres inclinées et à l'aide de cordes et d'un **cabestan**, on la hisse hors de la fouille.

Engourdie qu'elle était par une si longue immobilité, elle est maintenant secouée, bousculée, ballottée. Arrivée en haut, on la dresse pour la rouler jusqu'à l'atelier, une sorte de hutte en branchages. Avec ses huit cents kilos, ce n'est pas une mince affaire !

Alors commence «son éducation» : on la dégrossit, on lui donne sa taille définitive, on affine sa forme, on la frotte, on la polit : toujours la main de l'homme est sur elle. Cette fois ce sont les **piqueurs** qui sont à la tâche.

Ils aplanissent la surface et percent un trou en son centre, l'**oeillard**. C'est par là que la roue du moulin l'entraînera dans sa ronde et que tombera le blé à moudre.

La pierre est très dure ; sous l'outil elle conserve des aspérités tranchantes, les **éveillures** ; ce sont elles qui broieront le blé.

Le travail des piqueurs est pénible et dangereux à cause des éclats de pierre qui sautent et de la poussière.

Je suis belle hein ! ils m'ont bien arrangée, ma peau est prête... J'attends le départ maintenant.

Un étranger est là, avec les ouvriers ; il n'est pas en sabots; lui et ses vêtements ne sont pas rapiécés.

Je ne le connais pas ce monsieur.

C'est un riche marchand de La Ferté-sous-Jouarre. Il examine la meule comme un maquignon il la palpe, la frappe avec un maillet pour écouter la façon dont elle sonne.

En voilà des manières !



Pas de défauts : elle est très fière et les ouvriers aussi ! Le marchand discute avec les ouvriers. Tous partent au café et elle n'en sait pas plus, mais elle a compris que les ouvriers vont avoir pour quelques temps les moyens de mieux se nourrir et de vêtir leurs enfants.

Et puis c'est le départ.

Le transport est l'affaire des **rouliers**. Ils arrivent avec un lourd chariot tiré par quatre chevaux. Haletant sous l'effort, les hommes la chargent puis, alors qu'elle est bien calée, les rouliers encouragent les chevaux et font claquer leurs fouets. Les harnais se tendent, le chariot s'arrache à la boue du chemin et se met en route. Tous les hommes sont là à la regarder partir. Après tout ce qu'ils ont fait pour elle, elle est bien un peu triste de les quitter mais elle est impatiente, maintenant, d'aller vers la «vraie vie».

Adieu les amis...

Cahin caha, par la pluie et le soleil, les rouliers la conduisent jusqu'à la Seine. Elle prend place sur un chaland qui au gré du courant, la conduit jusqu'au port de Rouen.

Sur le quai, elle retrouve des collègues. Elle fait partie des meules de première qualité mais tout de même, il y a là une meule de La Ferté-sous-Jouarre, les meilleures, qui la regarde de haut et cela l'agace profondément.

Oh là là, je ne suis pas seule ... et puis il y a des snobs !

Un beau jour, elle est chargée à fond de cale dans un bateau en partance pour les Amériques.

En Amérique, en Amérique !

Comme elle se sait lourde, elle fait très attention, au cours de toutes les manœuvres, de ne pas blesser les hommes.



Et commence la longue traversée serrée contre les autres meules.

Eh me pousse pas , tu m'écailles ...

À nouveau elle prend place sur un chariot mais cette fois elle est habituée aux cahots, par contre, elle découvre les nouveaux jurons des charretiers !

Je n'y comprends rien , ils ne parlent pas comme dans mon pays.

Au fond d'un vallon où coule une jolie petite rivière à truites; son voyage s'arrête pour de bon devant un solide moulin.

Fini de se prélasser, au travail maintenant.

Le meunier l'installe en équilibre sur son axe, bien horizontale. Elle fait la connaissance de sa collègue, la **gisante**, immobile sous elle. Elle, elle est la **tournante**. Soudain, tout en gémissant, la roue du moulin se met en branle et notre meule se sent partir. Elle tourne, elle tourne..Bientôt lancée à toute vitesse, son bord extérieur fonce à près de 40 km/h.



Arrêtez, arrêtez, la tête me tourne !

Mais il n'y a pas de danger. Le meunier a tout réglé avec soin : les deux lourdes masses de la gisante et de la tournante, séparées de moins de la grosseur d'un grain de blé, se frôlent constamment sans jamais se toucher car ce serait l'accident et alors gare à la casse !

Déversé par l'œillard, en son cœur, le blé coule entre les deux meules et la farine sort au bord, toute blanche. Quelle douceur et quel parfum, cette farine entre elle et la gisante !

Hum, la bonne odeur ...

Toujours en mouvement, elle est pleine de dynamisme. Tous les jours, à longueur de jour,



elle broie le blé et produit cette bonne farine qui réjouit tant les hommes.

Oh oui, du blé, du blé, du blé, du blé....

Et puis, après beaucoup d'années bien remplies, l'heure de la retraite a sonné.

Elle est maintenant un banc tout rond dans le jardin public et les promeneurs s'y assoient quelques temps pour bavarder.

Ouf, j'ai bien mérité mon repos...



Décidément, aux Molières, on aime les contes et les histoires...

En voilà une autre, inventée pendant la récréation par Mélanie et des enfants de maternelle.

LE SORCIER SANS TÊTE

Il était une fois, un sorcier nommé Roméo qui n'avait pas de tête.

Il habitait une grande maison toute sale et ratait toutes ses formules magiques. Par exemple, pour transformer un caillou en éclair au chocolat, il disait : « chabadou coco lit » et hélas le caillou devenait crapaud.

Un beau jour, il lut dans un de ses livres qu'il fallait épouser une sorcière pour réussir ses formules magiques. Il prit donc son chapeau, son balai et quelques biscuits pour la route.

En sortant de chez lui, il prit le chemin de la forêt et y rencontra un lion :

- Que fais-tu sur mon territoire ? dit l'animal en colère, sors d'ici ou je te mange !
- Mais, je veux juste savoir si tu ne connais pas de sorcière... répondit Roméo.
- Non, et je m'en moque... Pars maintenant !

Il s'en alla et prit un autre chemin. Il trouva alors un autre sorcier et lui demanda :

- Connais-tu une sorcière ?
- Oui et elle est belle et intelligente.

Roméo était ravi. Il avait enfin trouvé sa femme !

- Chouette, dit-il
- Mais...euh... attention, hein, c'est MA femme !

Roméo était malheureux, alors il mangea un biscuit et reprit sa route.

Il trouva une maison et rentra dedans. Il vit un lapin magique et lui demanda :

- Connais-tu une sorcière ?
- Non. Mais si tu veux, je crois qu'il y en a une derrière le bois.

Roméo le remercia, s'en alla et prit un chemin sombre.

Au bout du chemin sombre, il y avait une maison.

Il frappa à la porte de la maison mais il n'y avait personne ! Il regarda alors par une petite fenêtre et



vit une vieille dame toute ridée en train de dormir sur son canapé. Roméo décida d'entrer quand-même mais le couinement de la porte la réveilla en sursaut. La vieille dame se releva et se fâcha :

- Comment osez-vous rentrer dans ma demeure ?

Roméo, rempli de courage, l'interrompit et lui dit :

- Connaissez-vous une sorcière, jeune, belle, intelligente, charmante, grande, gentille, avec du talent, qui fait le ménage, de bons gâteaux, qui repasse mes chaussettes, qui...

- Oui, j'en connais une mais il faut que tu la mérites !

- En faisant quoi ?

- Tu dois accomplir trois épreuves. La première est de me ramener une rose bleue. La deuxième est de m'écrire un poème et la troisième est de trouver un cheveu de cette satanée Boucle d'Or qui vient arracher les fleurs de mon jardin quand je ne suis pas là. Sa maison est la seule maison en bois du quartier !

-Bon, d'accord, mais je ne reviendrai pas avant 3 jours et 3 nuits.

Roméo se mit en chemin, direction « la vallée aux roses bleues » en passant pas la rue de Gometz. Un jour et une nuit plus tard de marche, il arriva, mais, grand malheur, pas de rose bleue. Il chercha partout et finit par la trouver derrière un champignon vénéneux. Il rentra chez lui pour écrire le poème. Il réfléchit toute la nuit et finit le dernier mot au lever du soleil. Fatigué, il partit quand même à la recherche de Boucle d'Or. Il chercha pendant des heures mais ne la trouva pas. Désespéré d'avoir perdu son défi, le jeune sorcier retourna chez la sorcière pour lui dire. Quand il arriva devant la maison il vit Boucle d'Or en train d'arracher les jolies tulipes du jardin de la sorcière. Roméo se cacha derrière un buisson, attendit qu'elle s'approche et bondit pour lui arracher une mèche blonde.

- Aïe, ça va pas la tête ?...dit la jeune fille, qu'est-ce qui te prend de m'arracher les cheveux ?...

- Oh, rien, rien... C'est juste pour voir si tu n'as pas de poux !

- Je ne reviendrai plus jamais ici, tu me fais trop peur !

Boucle d'Or s'enfuit en courant.

Roméo alla frapper à la porte de la sorcière pour lui dire qu'il avait réussi son défi. Elle lui ouvrit et il lui donna la rose bleue, la mèche de cheveux et récita son poème :

- *Je veux trouver l'amour*

En faisant ce poème d'amour

Je veux trouver une fille

Qui sent bon la vanille

Je veux...

Et là, «pouf», la vieille sorcière toute ridée se transforma en une jeune et belle femme.

Des mois plus tard, ils se marièrent et depuis ce jour, Roméo réussit tous ses sortilèges à la perfection... enfin, presque !

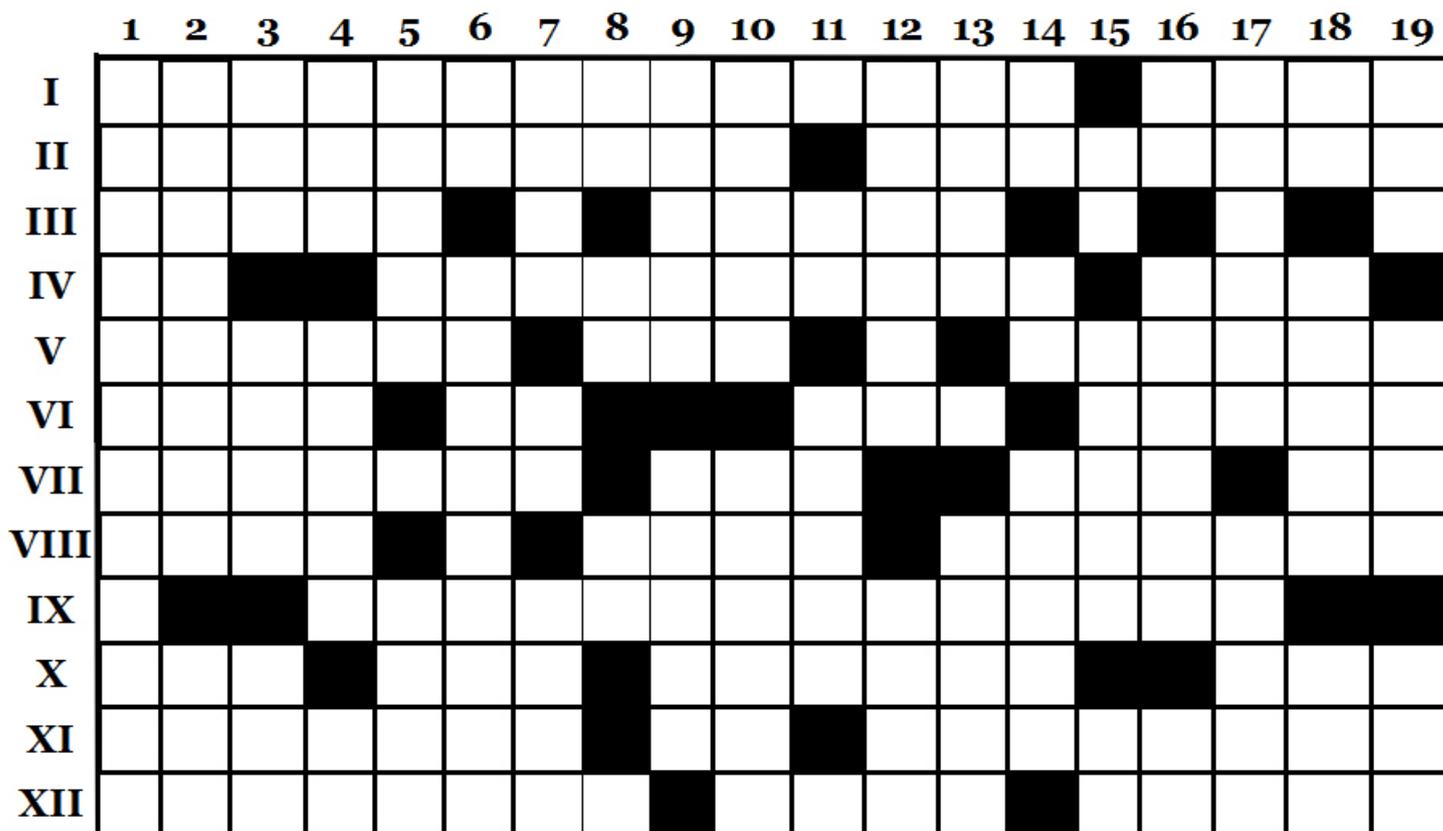
LES MOTS CROISÉS

de Claude GUILLEMIN

Voici un nouveau mots-croisés. Nous espérons qu'il vous distraira.

Pour varier les plaisirs, proposez-nous aussi des jeux, rébus, charades, devinettes, mots d'enfants, dessins humoristiques etc...

inédits bien sûr ! Et n'oubliez pas de joindre éventuellement la solution ! Les meilleures propositions pourront trouver place dans cette page récréative.



HORizontalement

- I. Est d'actualité depuis des mois – Manque pas d'air
- II. On doit s'y poser en douceur – Fleuve en Russie
- III. Slave – Vin d'Espagne
- IV. Tête de Tsar – Auteur de spectacle
- D'une grande école
- V. Petite plante des milieux humides – Première page
- Osé (2 mots)
- VI. Plafond – Cours court – Général de droite à gauche
- Vagabondas
- VII. Second rôle – Sur la rose des vents
- Au tirage quand il est gros – Initiales religieuses
- VIII. C'est bien elle, mais confuse
- De droite à gauche : n'a pas chaud
- Prénom de la gardienne du Paradou
- IX. Elle trompe son monde
- X. La nôtre est quaternaire – Déesse de la mer
- Alcoolisation du vin - Impôt
- XI. Peau d'hermine – Voyelles doubles - Lentement
- XII. User le fil – Du verbe être – Résultat de vote

Verticalement

1. Spéciale
2. Jeu de cartes – Cible du ministre de l'intérieur
3. Plante fourragère – A l'.... c'est gratuit
- Trois cardinaux
4. Appel urgent – Pronom personnel – Du verbe avoir
5. C'est-à-dire (2 mots) – Condiments bien relevés
6. Abréviation sur diplôme – Sûres
7. Dieu joufflu – Sigle européen – Jugement de valeur
8. En Normandie – Œuvre d'art – Conjonction
9. De Dallas – Disciple
10. Département – Ancien chant funèbre
11. Participe gai – Machin
12. Joie collective – Morceau de tapis
13. Charge utile – Pigeons
14. Préposition – Cardinaux
- De bas en haut : cause de chagrin
15. Pronom – Parent dérangé – Sur une enveloppe
16. Le meilleur – Des arbres la tête en bas – Note
17. De bas en haut : police populaire – Pris le sein
18. Ile de France – Se mettra bientôt en terre
- On en rencontre beaucoup sur nos chemins
19. Un allemand – Crochet – Dans l'océan

solutions dans le prochain Bulletin municipal
ou dans le Flash-infos...

À NOTER



N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !

A l'approche des vacances d'été, pensez au **renouvellement de vos titres d'identité** (carte d'identité ou passeport)

Renseignements et démarches en mairie

Pour les passeports, la liste des sites équipés pour le biométrique est à votre disposition.

PRÉ-INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

Si votre enfant est né en 2009, vous pouvez **dès maintenant procéder à son inscription** à l'école maternelle pour la **rentrée de septembre 2012**.

Rendez-vous au service des affaires scolaires, en mairie, muni d'un **justificatif de domicile**, de votre **livret de famille** et du **cahier de santé** de votre enfant.

S'il est prévu que votre enfant fréquente les structures périscolaires (restauration scolaire, garderie, centre de loisirs...), votre **avis d'imposition 2011 (revenus 2010)** (original + copie) et un relevé original de vos **prestations CAF** seront à fournir **avant le 31 août 2012** pour le calcul de votre **quotient familial**.



Renseignements : Mme **HISEL Chrystelle**,
Service des affaires scolaires au **01 60 12 07 99**

Les 6h du Jazz festival

LES MOLIERES

7ÈME EDITION

7 JUILLET 2012

**Rassemblement de voitures anciennes
et concerts gratuits**

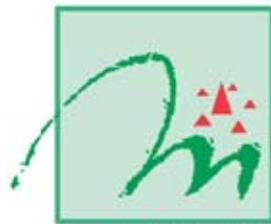
12h - 18h

Les 6 heures du Jazz

18h - 24h

6hdujazzfestival.fr



**LE BULLETIN MUNICIPAL**
LES MOLIERES

Directeur de la publication : Joël Mancion
Comité information/communication : Pierre Pruneta
Maquette : Yvan Lubraneski • Impression : C.C.P.L.
Réalisation, secrétariat de rédaction : Laura Baum

Ont participé à ce numéro : Bernard Jullemier, Didier Lebrun, Charles Platel, Pierre Pruneta, Claude Guillemain, Pascal Lebrun, Mélanie Lefèvre, Geneviève Cano, Michel Lesieur, Jeannick Marcault, Jacques Pezot, Hélène Pouzoullic, José Allegria, Chrystelle Hisel, les agents des services municipaux et ceux qu'on aurait oubliés par mégarde d'avance merci aussi à eux.